

La Messe solennelle "Ancilla Domini" d'Aloys Fornerod

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **86 (1957)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La Messe solennelle « Ancilla Domini » d'Aloys Fornerod

Dans le cadre des fêtes du 800^e anniversaire de la fondation de Fribourg, deux grands concerts seront donnés, le jour de la Fête-Dieu, 20 juin, à la Cathédrale de Saint-Nicolas, par la Société de chant de la ville, le Chœur symphonique de la Cathédrale et l'Orchestre de la Suisse romande, sous la direction de M. l'abbé Pierre Kælin, maître de chapelle. L'ensemble comptera 250 exécutants, dont quatre solistes de valeur.

La Cantate N^o 106 de J.-S. Bach, connue sous le titre *Actus tragicus*, qui est l'une des plus belles sinon la plus belle du maître, ouvrira le concert. Bach lui-même en a composé le texte, où il évoque, à la lumière d'une foi chrétienne sereine, tranquille et pourtant exaltante, le grand thème de la vie et de la mort. A cette cantate du début répondra, en fin de concert, le fameux *Alleluia* plein d'allégresse du Messie de Hændel, dont l'éclatante joie sera pleinement de circonstance dans le cadre des fêtes de Fribourg.

Mais l'œuvre marquante de ce concert spirituel, qui attirera à Fribourg les mélomanes de Suisse et même de l'étranger, sera sans doute la messe solennelle *Ancilla Domini*, pour soli, chœur et orchestre, d'Aloys Fornerod, et qui sera donnée en création.

Vaudois d'origine, le Directeur du Conservatoire de Fribourg est, en tant que musicien, un « international ». Ses œuvres symphoniques d'oratorio et d'opéra sont jouées partout. Il sait allier à un métier solide et sans faille une inspiration toujours printanière et jamais conventionnelle. Sa composition religieuse comprenait jusqu'ici des motets, trois messes brèves et une composition de plus vaste envergure, un *Te Deum* écrit sur un texte en vers français de Ronsard.

La *Messe solennelle*, que le public fribourgeois va entendre, est la plus importante des compositions religieuses du musicien. Fornerod dit volontiers de sa messe qu'elle est écrite en style baroque. Elle n'a pas, il est vrai, l'austérité de l'a cappella de la Renaissance, ni la gravité monumentale de la messe en si. Elle n'est ni dodécaphonique ni stravinskyste. Elle n'est d'aucune école cataloguée, sinon de celle d'une élégance raffinée dans la pensée comme dans le langage. C'est l'œuvre toute personnelle d'un croyant profond et d'un musicien inspiré, en pleine possession de son métier. Voici d'ailleurs quelques notes d'une interview :

— Quelle fut votre intention en abordant ce travail considérable et qui vous a pris plus d'une année ?

— J'ai souhaité d'écrire de la musique très simple, destinée à la vaste nef de Saint-Nicolas, où j'ai plus d'une fois imaginé mes accords et mon orchestration, une musique qui réponde bien à l'idée d'une messe solennelle et renonce délibérément à toute recherche de laboratoire, une musique en somme où le compositeur parlerait la langue de tout le monde, ou à peu près. Mais, a-t-il ajouté, je ne crois pas pour autant plaire à tout le monde, et la première résistance viendra du fait que j'ai abandonné dès le principe les modèles classiques en adoptant quelques idées qui m'avaient déjà guidé dans mon *Te Deum*.

— Par exemple ?

— Par exemple en évitant l'association constante des voix et de l'orchestre, en usage chez les classiques... et les romantiques. De larges morceaux sont écrits pour le chœur a cappella. L'orchestre, même ailleurs, ne « colle » pas aux

voix. Il les soutient parfois, dialogue avec elles, ponctue le discours musical, mais il suffit de jeter un regard sur la partition pour constater que ce sont les voix qui commandent, si l'on peut parler ainsi.

— Voici un premier point : votre messe est essentiellement vocale. Et puis ?

— Et puis j'ai carrément abandonné les gammes officielles, les gammes de conservatoire, en faveur des modes grégoriens traités librement. Là, il se peut que le public ne me suive pas sans regret. Mais faut-il vraiment parler de ces choses ? La technique n'est qu'un moyen, ce qui importe c'est l'expression, c'est le résultat. Le musicien écrit pour le public et non pour ses confrères. Toucherai-je le cœur de mes auditeurs ou non ? Telle est la question, et il n'y en a pas d'autres.

— Une question encore : Comment pourrait-on caractériser votre messe ? N'a-t-elle pas un sous-titre ?

— Vous l'avouerez-vous ? Ma première pensée fut de l'intituler « Messe dans le style baroque ». Puis j'ai écrit simplement *Messe solennelle* en l'honneur de la Servante de Dieu Marguerite Bays, ce qui explique son sous-titre *Ancilla Domini*. Vous dire pourquoi cette idée m'est venue au tombeau de la pieuse et sainte fille à Siviriez, m'entraînerait trop loin. Il reste que cette messe, où j'ai mis tout mon cœur, garde quelque chose du style baroque auquel j'avais pensé, et qu'à ma propre surprise j'y découvre des ornements et des « effets » qui n'ont rien de janséniste.

— Une dernière question : Pourriez-vous brièvement analyser chacune des parties de votre messe ?

— *Le Kyrie* : Après une courte introduction symphonique de caractère pastoral, le chœur dialogue avec le ténor-solo et le soprano-solo. Cette alternance est encore la loi du *Christe*, où l'alto-solo et la basse-solo font une courte apparition, où le soprano-solo prend un accent dramatique et supplie le Christ, non sans véhémence. *Le Kyrie final* amène le point culminant du morceau : le chœur répète plusieurs fois *eleison* en de grands accords insistants, puis un apaisement progressif conduit à une courte conclusion d'orchestre, dans le mode pastoral du début.

Le Gloria : Le début et la fin du *Gloria* évoquent les cloches qui, jadis, accompagnaient ce chant. Le style en est voisin de celui de la chanson populaire. *Le Qui tollis* est entièrement a cappella. La conclusion ramène l'atmosphère de cloches et de chant populaire du début.

Le Credo : C'est une fugue, et même une triple fugue puisqu'il est bâti sur trois sujets. Mais bien entendu, c'est une fugue très libre. Une introduction de l'orchestre amène les « entrées » de la fugue, qui commence a cappella. Mais bientôt l'orchestre intervient, guide et soutient les voix qui, cependant, recouvrent leur indépendance et arrivent seules au mouvement lent : *et incarnatus est*, chanté par l'alto-solo puis par la basse-solo accompagnés par l'orchestre. Le mouvement animé reprend (*et resurrexit*) et aboutit à un quintuple *amen* chanté à tour de rôle par les quatre solistes puis par le chœur.

Le Sanctus : Les voix du chœur se présentent successivement et amènent progressivement un fortissimo dont le point culminant est confié à l'orgue, qui dialogue avec le chœur dans un *decrescendo* conclusif.

Le Benedictus : Cette pièce est confiée aux solistes. Elle est aussi dépouillée que le *Sanctus* est opulent.

L'Agnus Dei : Les alternances d'une voix de soliste et du chœur sont suivies, sur une longue « pédale » d'orgue, de la polyphonie du chœur qui termine la messe, piano, en des vocalises alternées.

Des fêtes prochaines du 800^e anniversaire de Fribourg, il ne restera donc pas qu'un souvenir de manifestations populaires joyeuses, mais une œuvre musicale nouvelle et remarquable, dédiée à M. l'abbé Pierre Kælin, sur qui retomberont à la fois le souci et l'honneur de la toute première audition. Cette création constituera un événement musical, pour Fribourg en particulier. A. S.

6^e Prix littéraire de l'Oeuvre suisse des lectures pour la jeunesse

Le Comité romand de l'OSL, toujours plus soucieux d'obtenir des textes de valeur, organise, avec l'appui financier du Centre de vente OSL de Lausanne, un 6^e Prix littéraire sous la forme d'un concours ouvert aux auteurs de langue française.

Conditions du concours

1. Les textes doivent être des œuvres inédites. Les traductions et adaptations ne sont pas admises.
2. Le choix du sujet est libre. La valeur éducative du récit aussi bien que sa valeur littéraire entrent en jeu dans les appréciations du jury.
3. Les œuvres présentées s'adressent à des enfants de 8 à 10 ans ou de 10 à 12 ans.
Selon l'âge choisi et indiqué par l'auteur, les manuscrits auront de 600 à 700 ou de 800 à 900 lignes dactylographiées, format commercial.
4. Les envois seront anonymes, accompagnés d'une devise reproduite sur une enveloppe contenant le nom et l'adresse de l'auteur.
5. Les envois seront adressés en deux exemplaires à M. Fr. Rostan, chemin de Bellevue 30, Lausanne, avant le 31 août 1957.
6. Le jury, présidé par M. Maurice Zermatten, homme de lettres, juge sans appel.
7. Il sera décerné trois prix aux auteurs des textes jugés les meilleurs et dignes d'être publiés, soit :
 - a) un premier prix de 500 fr.
 - b) un deuxième prix de 400 fr.
 - c) un troisième prix de 300 fr.
8. Les manuscrits primés deviennent propriété exclusive de l'OSL et seront publiés en édition illustrée par les soins du Secrétariat central.
9. Les œuvres non retenues seront retournées à leurs auteurs.
10. Les auteurs participant à ce concours s'engagent à accepter les conditions ci-dessus.

Lausanne, le 1^{er} avril 1957.

Le président du Comité romand OSLJ, FR. ROSTAN, inspecteur scolaire.